

CADRE RESERVE A L'ORGANISATION - NE RIEN Y INSCRIRE !

TRESORIER - le / / 2018	N° RECO	N° COURSE	GROUPE	CLASSE	VERIF ADMINISTRATIVES	VERIF TECHNIQUES
Espèce <input type="checkbox"/> Montant :					le 08 septembre 2018	le 08 septembre 2018
Chèque <input type="checkbox"/>					à h	à h
Nom :					par	par

Ecrire lisiblement, merci	CONCURRENT (si différent Pilote)	PILOTE		COPILOTE		VEHICULE					
NOM						J'engage ma voiture dans le groupe et la classe conformément au règlement particulier de l'épreuve.					
Prénom						Groupe		Cl			
Sexe	Féminin Masculin	Féminin Masculin	Féminin Masculin	Féminin Masculin		Type	Kit-Car	S1600	4x4	S2000	Autre
Date	Lieu de Naissance					Marque					
Nationalité						Modèle					
Adresse						Cylindrée réelle				cm ³	
Code Postal	Ville					Autorisation Prêt de Véhicule					
Téléphone domicile						Je soussigné(e)					
E.Mail	@	@	@	@		autorise M					
Portable pendant l'épreuve						à piloter mon véhicule désigné ci-dessus dans le cadre de cette épreuve					
Permis de conduire n°						Fait à					
Délivré le	A					Le				2018	
N° licence FIA / FFSA						Signature					
Code ASA	Nom ASA										
Priorité		Sans	FFSA	FIA							

Nous soussignés, déclarons avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve et des réglementations générales applicables.

Nous certifions exact l'ensemble des déclarations figurant sur le présent bulletin.

Nous certifions, être titulaire d'une licence pratiquant FFSA, ne pas être sous le coup d'une suspension de licence et/ou de permis de conduire et nous nous engageons à respecter la réglementation interdisant le dopage, et acceptons les contrôles éventuels des médecins accrédités.

Il est rappelé q'un licencié ne peut en aucun cas s'engager à la même date dans deux épreuves organisées par des Associations Sportives différentes (Article 68 du C.S.I. : le concurrent est obligé de prendre part à la compétition dans laquelle il est engagé).

Il est rappelé q'un licencié ne peut en aucun cas s'engager à la même date dans deux épreuves organisées par des Associations Sportives différentes (Article 68 du C.S.I. : le concurrent est obligé de prendre part à la compétition dans laquelle il est engagé).

A

Signature du Concurrent

Signature du Pilote

Signature du Copilote

Le 2018